

# PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI (PAEE)

Le CHUM offre à sa communauté un milieu de travail  
équitable diversifié et inclusif

## Qu'est-ce que le Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE)?

- Le PAEE vise à assurer une représentation équitable par type d'emplois au sein du personnel du CHUM des 5 groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics souvent la cible de discrimination
- Ces cinq groupes sont : les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes autochtones, les minorités visibles (personnes qui ne sont pas blanches) et les minorités ethniques (personnes blanches dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais)
- Il vise également à ce que ces personnes ne subissent pas de désavantage au moment de l'embauche, lors de l'accès à un poste ou pour obtenir une promotion
- *La Charte des droits et libertés de la personne* encadre l'application des programmes d'accès à l'égalité en emploi

## Pourquoi est-il nécessaire d'avoir un PAEE?

- Tous n'ont pas des chances égales en matière d'emploi
- Encore aujourd'hui, dans certains types d'emploi, les personnes issues des 5 groupes visés sont sous-représentées dans les organisations et rencontrent des obstacles dans des situations d'emploi
- Des idées erronées de même que des croyances et des valeurs profondément ancrées dans l'organisation de notre société peuvent influencer nos comportements et nos décisions
- La prise de conscience de ces éléments est essentielle pour éviter de brimer certaines personnes

## Ce que cela implique pour le CHUM

- Sensibiliser la communauté CHUM à l'embauche et à l'intégration de personnes provenant des 5 groupes visés
- Travailler en collaboration avec des organismes communautaires à ce niveau
- Repérer et corriger les pratiques de gestion qui pourraient potentiellement exclure ou désavantager
- Assurer la mise en œuvre des actions du programme déterminées afin d'atteindre les objectifs établis

## Comment puis-je m'impliquer?

- Remplir le questionnaire d'auto identification qui permet au CHUM d'avoir un portrait juste de ses effectifs et encourager les autres à le faire. Le formulaire est remis à tout nouvel employé lors de l'accueil organisationnel et est également disponible sur l'intranet pour les équipes du CHUM.
- Toutes les personnes sont les bienvenues au CHUM, peu importe leurs différences, recommandez votre entourage et vos connaissances via [le Programme de recommandation des employé\(e\)s](#)
- Signalez les pratiques qui pourraient potentiellement désavantager l'un ou l'autre des groupes visés
- Participez aux formations offertes sur le sujet

Pour plus d'information, consultez  
[la Politique relative aux programmes d'accès à l'égalité en emploi](#)

Questions/commentaires : [edi.drh.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:edi.drh.chum@ssss.gouv.qc.ca)

